



Poitiers, le 17/03/2026.

MENOTTES POUR NOS MISSIONS ? L'INTEGRITE DES CPIP EN GARDE À VUE !

Aujourd'hui, exercer nos missions d'insertion, d'accompagnement social et de probation est devenu un prétexte indigne pour menotter, placer en garde à vue et perquisitionner le domicile des CPIP.

STOP à cette criminalisation du travail social en milieu pénitentiaire !

Solidarité totale et soutien sans faille à nos collègues du SPIP 93 et du SPIP 95 qui ont eu à subir ces traitements choquants et humiliants, pour avoir simplement fait leur métier !

La CGT IP 86 appelle l'ensemble des personnels du SPIP de la Vienne à la vigilance et à la Solidarité avec nos collègues du 93 et du 95 !

Défendons nos métiers, défendons nos droits !

La CGT Insertion Probation 86.